

La Bi-langue italien

Une option qui permet l'apprentissage de 2 langues vivantes, en parallèle, dès l'entrée en 6^{ème}, à raison de 4 heures en anglais et 2 heures en italien. A partir de la 5^{ème}, l'enseignement est maintenu à 3 heures en anglais, celui de l'italien passe à 2h30 par semaine.

L'option bi-langue permet de travailler dans les 2 langues sur des thèmes communs, de mettre en évidence des passerelles linguistiques pour le vocabulaire, la grammaire et la civilisation.

Elle permet d'acquérir une méthodologie liée à l'apprentissage des langues qui est la même en anglais et en italien.

Qui peut s'inscrire ?

L'option s'adresse à tous les élèves volontaires, curieux d'apprendre et surtout motivés. L'avis du professeur des écoles sera pris en compte.

Est-ce que les élèves s'en sortent ?

L'apprentissage dans cette section est progressif et conçu de manière à ne pas mettre en difficulté l'élève, dès son arrivée au collège. Il n'y a pas de surcharge excessive de travail. Les élèves s'en sortent sans problème.

Quel est l'intérêt de cette section ?

- Plus on débute l'apprentissage d'une langue étrangère tôt, plus cet apprentissage est facile et efficace (meilleure acquisition de l'accentuation, du rythme, de la prononciation, du lexique...).
- Étudier **deux langues dès la sixième est un atout majeur** puisqu'un élève améliore nettement ses compétences dans les deux langues et devient plus vite autonome.
- L'élève pourra acquérir des compétences méthodologiques liées à l'apprentissage des langues vivantes, à savoir lire, comprendre des textes, écrire, s'exprimer, dialoguer.
- Il travaillera avec des camarades volontaires et motivés.

